

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 3 juin 2025

La CGSS et l'ARS La Réunion signent la Charte « Institution Sans Tabac », un pas de plus vers des espaces de travail plus sains

Le tabagisme provoque plus de 75 000 décès par an en France, soit 200 morts par jour ou encore 1 décès sur 8 (Source : Santé Publique France, 2023). Environ 600 décès chaque année à La Réunion (Source : Observatoire Régional de la Santé Océan Indien).

Le mégot de cigarette est aussi devenu le premier déchet mondial polluant durablement l'eau et les sols.

À l'occasion de la Journée mondiale sans tabac, la Caisse Générale de Sécurité Sociale (CGSS) et l'Agence Régionale de Santé (ARS) La Réunion affirment leur engagement pour un environnement professionnel exemplaire en matière de santé publique.

Le 3 juin 2025, elles ont signé officiellement la **Charte "Institution Sans Tabac"**, un acte fort en faveur de la prévention, du bien-être des agents et de la responsabilité sociétale.

La Charte repose sur trois grands piliers :

- **Protéger la santé des agents, visiteurs et usagers en réduisant l'exposition à la fumée :** C'est offrir un environnement professionnel plus sain, propice au bien-être, à la concentration et à la qualité de vie au travail avec une diminution du tabagisme passif, protégeant ainsi les non-fumeurs.
- **Prévenir et accompagner le tabagisme** via un accompagnement renforcé des fumeurs avec des ateliers de sensibilisation / accompagnement, menés par des professionnels de santé et tabacologues pour nos agents et la diffusion de campagne de prévention vers nos publics.
- **Promouvoir un environnement cohérent avec les messages de santé publique que portent nos institutions :** une réduction de la pollution liée aux mégots, grâce à l'installation de cendriers ludiques et la création de « zones de tolérance » limitant leur dispersion dans notre environnement et permettant leur valorisation énergétique.

Un engagement progressif au sein des deux structures

Vers une CGSS sans tabac

- Juin-août 2023 : une journée de **12 consultations individuelles** auprès des agents CGSS a été organisée par l'Association des tabacologues enthousiastes de la Réunion. Tous ont souhaité être accompagnés dans une **démarche d'arrêt**. Avec des



méthodes mobilisant l'intelligence collective et l'entraide entre pairs, le programme de 8 ateliers collectifs hebdomadaires - organisés sur le temps de travail - ont permis un **taux de réussite de 100% de non-fumeurs au 1er août**.

- 25 septembre 2023 : création d'une association des patients experts en tabacologie 974 : **"adopte un fumeur"** par des agents de la CGSS pour les Réunionnais. Objectif: écoute, informations utiles, bienveillance, soutien entre fumeurs et non-fumeurs.
- Offre de soin en interne : **formation de l'infirmière du travail de la CGSS afin de devenir tabacologue** et d'accompagner les agents fumeurs qui le souhaitent.
- Novembre 2024 / juin 2025 : **stands de sensibilisation** fumeurs / non-fumeurs auprès des collègues CGSS.
- Chaque année, relais des **campagnes de communication nationale** pour accompagner le public Réunionnais dans sa démarche d'arrêt du tabac.
- Juin 2025 : **installation de cendriers ludiques** pour sensibiliser avec pédagogie et inciter à la réflexion. Après avoir été collectés, ces mégots seront valorisés et transformés en combustible de substitution énergétique.

Vers une ARS sans tabac

Dès 2022, l'ARS a mis en place des actions de sensibilisation à l'occasion du Mois sans tabac:

- Organisation d'ateliers de soutien à l'arrêt animés par des tabacologues
- Diffusion d'un questionnaire sur le rapport des agents au tabac
- Mise en relation avec une tabacologue pour des entretiens d'évaluation avec la possibilité d'un suivi personnalisé sur 3 consultations individuelles

→ *Ces dispositifs ont permis d'accompagner une vingtaine d'agents.*

En 2023 et 2024, l'approche a évolué avec la mise en place d'ateliers collectifs de prévention, basés sur les principes de l'éducation thérapeutique. Des rendez-vous hebdomadaires pendant 6 mois ont permis aux participants :

- D'identifier la place du tabac dans leur vie et comprendre l'origine de la dépendance,
- De s'informer sur les principaux risques liés au tabagisme, notamment l'exposition au monoxyde de carbone (CO) à contenu dans la fumée,
- De disposer de solutions de sevrage sans inconfort majeur grâce aux traitements de substitution nicotinique.

→ *Cette démarche a permis une bonne adhésion aux soins et la levée de nombreux freins à l'arrêt souvent liés à des idées reçues.*

En deux ans, une quinzaine d'agents ont bénéficié de cet accompagnement, et plus d'un tiers ont d'ores et déjà cessé de fumer.



Le programme « Nout Batay » : des témoignages inédits des réunionnais qui luttent contre leurs addictions

Depuis 2023 et afin de sensibiliser les réunionnais contre les addictions, l'ARS et la préfecture proposent le programme « NOUT BATAY contre les addictions » diffusé sur Antenne Réunion. Il propose une série de portraits documentaires, donnant la parole à des personnes souffrant ou ayant souffert d'addictions. Plusieurs réunionnais ont déjà témoigné de leur parcours pour avancer dans leur combat contre le tabac.

Le défi pour l'année à venir consistera, conformément aux engagements de la charte « Institution sans tabac », à déployer une politique structurée de régulation du tabagisme sur l'ensemble des sites de l'ARS et à poursuivre l'accompagnement des agents volontaires vers l'arrêt du tabac. Cette politique se traduira par l'instauration d'une interdiction générale de fumer dans l'enceinte des établissements, à l'exception de zones dédiées spécifiquement identifiées à cet effet.

CONTACTS PRESSE :

CGSS REUNION : David JOURLIN - 0262 40 33 03 - 0692 02 21 86 - media@cgss.re

ARS Réunion : 0692 57 63 38 | ars-reunion-communication@ars.sante.fr

